

Cours de Jazz" - Du 26 au 29 mars 2020
(voir page 12 et dépliant joint)



La Vie dans la Commune p. 2-5

- Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
- Le Capital Bien-Être: tout un programme !
- Actualités du Conseil Municipal des Jeunes
- Tous éco-l'eau !
- Recyclerie ou l'art de la « récup »
- Retour sur le Service Minimum d'Accueil
- Compte rendu du Conseil municipal
- Rappel sur l'entretien régulier d'un cours d'eau

La Ferté Saint-Aubin à la loupe... p. 6-7

Jeunesse, Animation sociale et associations p. 8-9

- Galette festive des Aînés
- C'est « open bar » à la MASS
- Ateliers des familles: les animaux du grand nord en escale à la MASS !
- Vacances de février à la MASS: préparons carnaval !
- Friperie de printemps
- Semaine de sensibilisation au handicap
- Carnaval: « Les animaux et la légende du colibri »
- « Les Mille et une vies d'Ali Baba »
- Marche de la Chandeleur

Agenda et état civil p. 10-12

"L'Élan Fertésien", le mensuel des habitants de La Ferté Saint-Aubin, n° 37 janvier 2020, édité en 3600 exemplaires par la Mairie de La Ferté Saint-Aubin, Place Charles De Gaulle, B.P. 10049, 45240 La Ferté Saint-Aubin - Tél. 0238648381 Site: www.lafertesaintaubin.fr - Courriel: mairie@lafertesaintaubin.com

Directeur de la publication: Constance de Péligny

Crédit photos: Mairie, AMI, Associations
Conception: www.enola-creation.fr
Impression: Prévost Offset
Dépôt légal: janvier 2020
ISSN 2552-5913



ÉDITO

En 2020, on construit demain !



À l'occasion de cette nouvelle année, je vous présente tous mes vœux de santé, de joie et de réussites pour vous et pour vos proches.

À l'aube d'une nouvelle décennie, comment ne pas se projeter sur les chantiers qui s'ouvrent dans notre si jolie Commune ?

En 2020, on dessine ensemble la ville de demain. Le SCoT a enfin été arrêté, donnant un cadre global pour l'aménagement du territoire. Désormais, au travers des études sur la revitalisation du Centre Bourg et sur la traversée de ville par la RD2020 (voir pages centrales), nous définissons avec vous les projets d'embellissement de l'espace public, l'accompagnement du commerce local et la place de la voiture. **Rendez-vous dès le 11 janvier, en réunion publique, pour en savoir plus !**

En 2020, on s'engage pour la planète de demain. La ville poursuit la mise en place de son Agenda 21. Ainsi, des agents pourront désormais bénéficier du télétravail pour limiter les déplacements, 70 000 € seront investis pour que l'éclairage public soit moins consommateur d'énergie et les travaux d'isolation de nos bâtiments se poursuivent. Nous accompagnons l'association « *LFéSA Transition* » pour mettre en place un marché de producteurs locaux, un dimanche par mois, d'avril à octobre.

La ville s'engage également aux côtés de Sologne Nature Environnement pour

s'inscrire dans le Plan Climat 2030. Enfin, pour encourager les économies d'eau, nous vous proposons d'acquérir, à tarif réduit, une cuve de récupération d'eau de pluie (voir page 2).

En 2020, on construit de nouvelles solidarités. Ainsi, nous nous engageons pour des dispositifs innovants, tels que le *Social Truck*. Ce petit camion réfrigéré remplacera la banque alimentaire. Dès la fin de l'année, il sera présent dans les différents quartiers de la ville pour proposer aux habitants, qui traversent une phase compliquée, un service d'épicerie solidaire. Un appel à manifestation d'intérêt va être publié pour choisir l'association qui gèrera ce nouveau service.

Nous proposerons également, dès 2020, la mise en place d'une bourse au permis pour les Jeunes. En échange d'une aide de la collectivité pour financer le permis, le Jeune s'engagera à effectuer 2 semaines de bénévolat aux côtés des agents de la Commune. Un dispositif donnant-donnant, gagnant pour tout le monde !

La décennie 2020 sera l'occasion d'un nouveau chapitre à La Ferté St-Aubin, un chapitre écologique et responsable, un chapitre d'embellissement du cadre de vie, un chapitre solidaire.

Constance de PÉLICHY
Maire de La Ferté Saint-Aubin

RECENSEMENT



Cette année, le recensement de la population se déroule dans notre Commune !

Il aura lieu du **16 janvier au 15 février 2020**. Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque Commune.

Le recensement, c'est utile à tous. De ses résultats découle la participation de l'État au budget communal.

Le recensement, c'est simple : un agent recenseur, recruté par votre Mairie, se présentera chez vous, muni de sa carte officielle. Il vous remettra : vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous le préférez, les questionnaires papier à remplir.

Pour plus d'informations, consultez le site internet :

www.le-recensement-et-moi.fr

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES - RAPPEL

Afin de pouvoir voter aux prochaines élections municipales des **15 et 22 mars 2020**, pensez à vous inscrire sur les listes électorales. **La date limite est fixée le 7 février 2020.**

Cette démarche peut s'effectuer en ligne via : service-public.fr, par courrier ou directement à l'accueil de la Mairie.

Justificatifs nécessaires : carte d'identité ou passeport en cours de validité et justificatif de domicile récent (facture électricité, gaz, tél. fixe, avis d'imposition, taxe d'habitation...).

COMMÉMORATION

La FNACA vous invite à participer à la cérémonie du Souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la Guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc, qui aura lieu le **jeudi 19 mars 2020, à 10 h 30**, au cimetière Massena, et à **11 h 30**, devant le Monument aux Morts (face à l'Hôtel de Ville).



Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)

Le 15 octobre dernier, la Communauté de Communes des Portes de Sologne (CCPS) s'est engagée dans l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi).

Le PLUi est un document d'urbanisme visant à planifier l'aménagement du territoire sur l'ensemble des Communes de notre Communauté de Communes, à l'horizon 2035. Concrètement, il va décliner les orientations définies dans le SCoT, en termes d'environnement, de cadre de vie, d'habitat, de mobilités ou encore d'économie, à l'échelle de chacune des parcelles du territoire. Il réglementera et définira, en effet, les usages des sols ainsi que les règles de construction s'imposant aux demandes d'autorisation d'urbanisme.

Une fois approuvé, le PLUi remplacera le Plan Local d'Urbanisme (PLU), aujourd'hui en vigueur sur la Commune.

L'élaboration du PLUi en 4 étapes



Un document participatif

L'élaboration du PLUi se fait en concertation avec l'ensemble des acteurs du territoire et les habitants :

- dossier de concertation mis à disposition du public dans le hall de la Mairie
- site internet dédié au PLUi : <http://participation.institut-auddice.com/PLUi-Portes-de-Sologne>
- informations sur la procédure publiées dans la presse locale et la lettre communautaire
- exposition itinérante installée ponctuellement dans le hall de la Mairie
- deux réunions publiques au moins organisées sur le territoire de la CCPS
- chacun pourra s'exprimer en remplissant le formulaire de contact accessible sur le site internet de la CCPS

Vous avez une question ? Contactez le référent PLUi à l'adresse suivante : plui-ccps@laferte.org

Le Capital Bien-Être : tout un programme !

« Je choisis de prendre mon bien-être en urgence au lieu de prendre mon mal en patience »



La sensation de bien-être est un sentiment très personnel et chacun en a sa propre définition. Mais prenez 5 minutes pour réfléchir à la dernière fois que vous avez ressenti cette sensation ! C'était à quelle occasion ?

Le Pôle Animation et Vie Locale et ses Services municipaux ont décidé de veiller sur votre Capital Bien-Être et de vous proposer, tout au long de

l'année 2020, un programme d'animations gratuites, organisées dans différents lieux de la Ville dès le mois de janvier, que vous pourrez identifier avec le logo ci-contre.

Alors, à l'approche de la nouvelle année et des bonnes résolutions, prenez le temps de prendre soin de vous ! Pas d'inquiétude, nous sommes là pour vous le rappeler.

Actualités du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)



Vendredi 8 novembre 2019, à 19 h, s'est tenue la séance d'installation de la promotion 2019/2020 du CMJ.

Après une présentation fort intéressante de l'Ordre National du Mérite par M. François ROLLIN, Président départemental et M. Gérard PICHON, Vice-Président départemental, il a été procédé à l'élection du Maire et des Présidents des Commissions.

Laëticia BANCEL, candidate à sa réélection a été reconduite sur le poste de Maire. Juliette MAZURAY présidera la Commission Vie quoti-

dienne, Thomas BANCEL, la Commission Culture et Corentin HÉRITIER, la Commission Sports.

Parmi les projets déjà engagés, ils tenaient à cœur aux jeunes élus de visiter le Parlement Européen, dans la continuité des visites de l'Assemblée nationale et du Sénat ces dernières années. Grâce au réseau professionnel et politique de Mme le Maire, ils ont pu finaliser ce projet et se rendront ainsi à Bruxelles, **du 14 au 16 avril prochains**.

TOUS ÉCO-L'EAU!

Votre récupérateur d'eau de pluie à 55 €



L'eau est un bien précieux, trop souvent considéré comme acquis. Or, l'augmentation des besoins, cumulée au réchauffement climatique avec ses périodes de sécheresse de plus en plus longues, nous obligent à être vigilants et à préserver cette ressource si vitale.

Déjà engagée dans cette démarche au travers de son Agenda 21, la Commune vous encourage à récupérer l'eau de pluie en vous proposant un récupérateur d'eau à moindre coût, **au prix de 55 € TTC** (aide de 50 % de la Commune déduite), grâce à une commande groupée permettant d'obtenir des tarifs compétitifs.

Descriptif du récupérateur d'eau

Récupérateur d'eau cubique de 1000 l avec couvercle
Robinet 126/34 gros débit
Kit de raccordement compris
Dimension : 100 x 105 x h 120 cm

Comment obtenir votre récupérateur d'eau ?

- Être Fertiésien
- Effectuer une seule demande par foyer
- Remplir le formulaire de réservation disponible en Mairie ou sur le site internet de la ville : www.lafertesaintaubin.fr/visiter-habiter/environnement-et-risques/actions-et-manifestations/
- Retourner avant le **1^{er} mars 2020**, le formulaire complet accompagné d'un chèque de 55 € à l'ordre du Trésor public, au Service Environnement de la Ville
- Être disponible le **vendredi 27 mars 2020, de 13 h à 20 h**, pour venir récupérer le matériel au Centre Technique Municipal (12, allée de La Chavannerie).

Attention aide limitée aux 100 premières réservations

Recyclerie ou l'art de la « récup »

Samedi 28 mars 2020,
de 10 h à 18 h, à la Halle aux Grains



Place au recyclage afin de limiter le gaspillage

Vous cherchez un vélo ou un ordinateur à petit prix. Vous souhaitez acquérir un produit original. Alors, venez chiner auprès des associations et artisans spécialisés dans l'art de la « récup. ».

Profitez-en également pour participer à des ateliers de création et, si vous le souhaitez, donnez les objets dont vous n'avez plus

l'usage, en les cédant à une association qui saura leur donner une seconde vie.

Ces gestes sont importants. Un habitant jette encore 13 kg d'objets par an qui pourraient être recyclés, réutilisés ou réparés.

Venez nombreux et n'hésitez pas à profiter de la présence de l'association « 1 terre actions » qui pourra vous aider à remettre votre vélo à neuf (prestation offerte par la Commune).

Retour sur le Service Minimum d'Accueil (SMA)



Judi 5 décembre dernier, le mouvement de grève national interprofessionnelle a été suivi par une majorité d'enseignants des écoles publiques fertésiennes, à l'exception de l'école Mireille Prieur. Mais également par les agents municipaux : 87 % des Animateurs, 40 % des ATSEM sur la journée complète mais 70 % sur la pause méridienne.

Malgré cela, la Municipalité a été en mesure d'organiser le Service Minimum d'Accueil en continu, de 8 h à 18 h 30, y compris le Service de restauration maintenu le midi.

En termes de communication aux familles, un courriel a été envoyé aux parents dès le lundi soir et l'information sur l'organisation mise en place a été publiée le mardi sur l'Espace Famille, le site Internet et la page Facebook de la Ville. Parallèlement, des affiches ont été apposées dans les écoles et les structures d'accueil.

La Municipalité tient à saluer la polyvalence et la disponibilité dont les personnels non-grévistes ont fait preuve ce jour-là, afin de maintenir la continuité du Service public de l'Éducation mais aussi du Service périscolaire (non obligatoire dans le cadre des dispositions de l'article L. 133-3 du code de l'éducation qui limite la mise en place du SMA au temps scolaire).



EN BREF

NOUVELLES ACTIVITÉS À LA FERTÉ SAINT-AUBIN



Organisation-el

Récemment installée sur notre Commune, l'entreprise Organisation-el propose les services d'une « home and office organiser » ou coach en organisation. Elodie Michel Coulouarn, créatrice de cette entreprise, vous aide à simplifier votre quotidien afin de gagner du temps, de l'espace et de la sérénité. Que vous soyez particulier ou professionnel, elle vous accompagne pour trier, désencombrer, ranger et aménager vos espaces, trier et classer vos documents administratifs et mieux gérer votre emploi du temps afin d'harmoniser vie personnelle, familiale et professionnelle.

Coordonnées : elodie@organisation-el.fr ; 06.70.12.70.87

Site internet : www.organisation-el.fr

Nouveau service chez manGzen!

manGzen, préparation artisanale de plats cuisinés, propose désormais un **service de livraison** aux personnes dans l'impossibilité de se déplacer.

N'hésitez pas à contacter Géraldine VINCENT pour commander vos repas, préparés avec passion dans son laboratoire doté d'un drive.

Plat : 7,50 € ; Dessert : 1,50 € ; De préférence sur commande.

Contacts : Z1 – 27, rue Denis Papin (à côté Peugeot) ; 07.66.30.76.76 ; www.mangzen.fr ; facebook.com/mangerbien.mangerbon

LA MAIRIE RECHERCHE DES ANIMATEURS SAISONNIERS POUR L'ÉTÉ 2020

Vous voulez travailler l'été prochain mais vous ne savez pas quoi faire. Vous souhaitez devenir enseignant, éducateur ou vous orienter vers une profession en rapport avec les enfants ou les jeunes.

L'animation est pour vous une première expérience qui donnera de la valeur à votre C.V. pour tous ces métiers. Tous les ans, la ville recrute des jeunes à partir de 17 ans pour encadrer les enfants en centre de loisirs. Une seule contrainte : avoir suivi la session de formation générale BAFA avant le début de l'été. De nombreuses sessions de formation sont organisées par des organismes de formation habilités.

Les animateurs du PIJ, à la Maison des Jeunes La Courtille, pourront vous fournir tous les renseignements utiles. Mais attention, n'attendez pas d'avoir effectué votre stage pour poser votre candidature car les recrutements débuteront dès le mois d'avril. Les candidatures pour l'été 2020 sont à adresser en Mairie, **avant le 20 mars 2020** (fiche de candidature téléchargeable sur l'Espace Famille accompagnée d'un CV et d'une lettre de motivation).

Compte rendu de séance du Conseil Municipal (extrait)

29 novembre 2019

Demande d'autorisation d'ouverture dominicale pour les commerces de détail alimentaires pour 2020

Par courrier reçu en date du 21 octobre dernier, la Société Auchan a fait part de sa volonté d'ouvrir son supermarché 11 dimanches en 2020, de 8 h 30 à 19 h, en sollicitant l'accord de la Commune.

5 des 12 dimanches relèvent de l'initiative du Maire, qui reste libre d'accorder cette dérogation.

Aussi, l'Assemblée municipale, par 19 voix pour et 8 contre (Véronique DALLEAU, Manuela CHARTIER, Agnès SOULIJAERT, Jacques DROUET, Emmanuel FOURNIER, Jean-Frédéric OUVRY, Thierry MONTALIEU, Dominique DESSAGNES), a émis un avis favorable à l'ouverture des commerces de détail alimentaires, en 2020, pour les 5

dimanches suivants : 24 mai, 30 août, 29 novembre, 6 et 27 décembre.

Avis sur le projet de Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)

L'Assemblée municipale, unanime, a émis un avis favorable au projet de SCoT, arrêté par la Communauté de Communes des Portes de Sologne (CCPS), et qui comprend un certain nombre de documents (rapport de présentation, Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO), Document d'Aménagement Artisanal et Commercial (DAAC), bilan de la concertation), consultables sur le site internet de la CCPS.

Avis de principe pour l'installation d'un champ photovoltaïque au lieu-dit Les Relais

La société THIRSTEP envisage l'installation d'un champ photovoltaïque sur 23 ha environ, au lieu-dit Les Relais, en zone N et A du PLU, qui a déjà fait l'objet de promesses de baux

avec deux propriétaires.

Cette installation, soumise à autorisation d'urbanisme et évaluation environnementale, suppose, en outre, une évolution du PLU en vigueur.

Aussi, l'assemblée municipale, unanime, a émis un avis de principe favorable à ce projet, sachant qu'il sera présenté à nouveau au Conseil municipal, puis au Conseil communautaire, au regard de l'évolution du PLU en vigueur.

Demande de rachat d'un bien en portage auprès de l'EPFLI à l'angle de la rue des Jardins et de la rue des Poulies

Dans le cadre de ce dispositif de portage foncier (ancien laboratoire d'analyses médicales), l'Assemblée municipale, unanime, a décidé de l'acquisition par la Commune, de biens immobiliers en nature de terrains nus, situés rue des Jardins/rue des Poulies, pour 713 m² et 393 m², au prix de 308 872,89 € hors taxes (frais en plus).

Tribune libre du groupe de majorité municipale

Qu'il fait bon vivre à La Ferté Saint-Aubin ! L'air y est bon

La nature s'y épanouit avec :

- L'aménagement d'espaces : l'étang des Aisses est valorisé avec son parcours dévoilant richesses naturelles et biodiversité.
- L'embellissement de notre ville : des jardins à l'esprit solognot accueillent un fleurissement étudié et maîtrisé, primé par l'obtention du label "Ville fleurie" et récompensé cette année par une 2^{ème} fleur !
- L'instauration progressive du 0 % pesticides sur l'ensemble de la commune de 2014 à 2016.
- Les ruches pédagogiques : ce dispositif essentiel permet de comprendre et préserver l'équilibre écologique.

La vie y est douce

Le vivre mieux est au coeur des préoccupations :

- L'économie circulaire s'affiche avec les 2 boîtes à lire, la grainothèque à la Bibliothèque, la Recyclerie...
- L'accent est mis sur la sensibilisation au tri des déchets comme les opérations de réemploi ou "Adopte une poule".
- La promotion du déplacement non motorisé est développée avec les voies douces, la mise en place de week-ends de la mobilité, le soutien financier à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique...
- L'existence de nombreux commerces variés : leur proximité favorise l'économie locale et durable.

L'avenir y est serein

Maîtrise de l'énergie et inscriptions budgétaires le prouvent.

- De nombreux travaux d'isolation des

bâtiments publics, en priorité dans les écoles, ont été effectués ou sont en cours.

- L'intensité lumineuse de l'éclairage public a été réduite de 50 %, des éclairages à LED avec détecteurs de présence ont été mis en place.
- Des projets d'investissement portent sur la réfection des voiries, la création de pistes cyclables et sur l'étude d'un Coeur de ville respectueux de notre cadre de vie et de notre bien-être.

C'est le résultat de l'action d'une équipe municipale impliquée et épaulée par des services travaillant dans l'intérêt général !

Je suis à votre écoute, vous les Fertésiennes et Fertésiens responsables.

cerf.laferte@gmail.com

Tribune libre du groupe d'opposition municipale

Au service des Fertésiens

Depuis plus de 5 ans, notre ligne de conduite a été d'être une opposition constructive et vigilante, au service des Fertésiens. Constructive en formulant inlassablement des propositions alternatives ou des améliorations aux projets présentés. Vigilante en nous opposant aux décisions ou projets qui nous paraissent contraires à l'intérêt de notre ville et de ses habitants.

Quelques exemples :

- Commerces et centre-ville : opposition aux mesurètes isolées et inefficaces et proposition d'une réelle politique concertée et cohérente.
- Circulations : opposition au choix fait par la majorité municipale du « tout pour les voitures », et proposition de créations de

pistes cyclables, d'un réel plan de développement de l'espace-gare, du projet de liaison avec l'autoroute pour désengorger le centre-ville.

- Culture et Éducation : opposition à la suppression des postes d'intervenants artistiques et sportifs qui rendaient ces activités accessibles à tous les enfants.
- Associations : opposition aux mesures limitant les aides apportées aux associations et les accès à des locaux pour se réunir ou mener des activités.
- Sécurité : opposition au très coûteux plan de vidéo-protection et à l'inutile armement de la police municipale, et proposition de mesures de prévention bien plus efficaces et moins coûteuses.
- Patrimoine commun : opposition au projet

de cession du chemin communal du Gué du Roi et à l'engrillagement du parcours de santé, et proposition d'ouverture de nouvelles voies de circulations douces.

- Communauté de Communes : régulières propositions de plus de mutualisations avec nos communes voisines pour offrir plus de services à tous, et réaliser des économies de fonctionnement.

Au final nous n'avons pu que constater la grande frilosité de la majorité municipale actuelle, sa vision essentiellement comptable et son manque d'ambition pour offrir aux Fertésiens de nouveaux services et équipements et conserver à notre ville son dynamisme et son attractivité.

<http://unevillepourtous.ek.la>

Protection sociale complémentaire – Adhésion aux conventions de participation avec le CDG du Loiret et participation financière des agents

Au titre de l'adhésion de la Collectivité à la convention de mutualisation avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret pour la santé et/ou la prévoyance, **l'Assemblée municipale, unanime**, a décidé d'accorder la participation financière de la Commune aux fonctionnaires et agents de droit public et privé en activité, pour les risques santé et prévoyance, à hauteur de 10 € par mois et par agent pour chaque contrat.

Définition des conditions de mise en œuvre du télétravail

Après une expérimentation positive en 2019 de ce dispositif, **l'Assemblée municipale, unanime**, a décidé d'élargir la possibilité à tout agent d'avoir recours au télétravail (1 voire 2 jours maximum par semaine), quand ceux-ci répondent aux critères d'éligibilité et de mise en œuvre définis, à compter du 1^{er} janvier 2020.

Présentation de l'Atlas des Zones Inondables (AZI)

Suite à la crue du Cosson (affluent du Beuvron), en mai-juin 2016 et aux nombreux dégâts engendrés par ces inondations, l'État a décidé d'établir un Atlas des Zones Inondables (AZI).

Aussi, **l'Assemblée municipale a pris acte de sa présentation.**

En effet l'AZI constitue un élément de référence pour l'application du Code de l'urbanisme et l'information préventive des citoyens sur les risques majeurs. Les zones inondées ne peuvent pas être ignorées, notamment dans le cadre de l'élaboration des documents d'urbanisme et dans la délivrance des autorisations du droit des sols.

Retrouvez l'intégralité des comptes-rendus sommaires, délibérations et procès-verbaux des séances du Conseil Municipal sur le site internet de la ville (www.lafertesaintaubin.fr/S/informer-Demander/Vie_municipale/Organisation/Séances_du_Conseil_Municipal).

EN BREF

Permanences des Adjointe le samedi matin, salle annexe de l'Hôtel de Ville (rue des Poulies), sur rendez-vous

- **11 janvier:** Vincent CALVO (Relations humaines et communication), Maryvonne PRUDHOMME (Solidarité pour une vie autonome et choisie)
- **18 janvier:** Christophe BONNET (Urbanisme), Isabelle FIDALGO (Enfance, jeunesse et vie scolaire)
- **25 janvier:** Stéphane CHOUIIN (Finances), Nicole BOILEAU (Culture et manifestations locales)
- **1^{er} février:** Daniel GAUGAIN (Prévention et sécurité), Véronique DALLEAU (Développement durable, mobilité et transports)
- **8 février:** Dominique THÉNAULT (Travaux), Stéphanie AUGENDRE MENARD (Affaires sociales et santé)
- **7 mars:** Jean-Noël MOINE (Vie associative et sportive), Maryvonne PRUDHOMME (Solidarité pour une vie autonome et choisie)
- **14 mars:** Vincent CALVO (Relations humaines et communication), Isabelle FIDALGO (Enfance, jeunesse et vie scolaire)

Permanence du Maire, salle annexe de l'Hôtel de Ville (rue des Poulies), sans rendez-vous

- **Mercredis 29 janvier et 26 février:** 14 h 30 – 17 h

Permanences des Conseillers municipaux d'opposition, salle Foch (EMS), le 2^{ème} samedi du mois, de 10 h 30 à 12 h:

- 11 janvier, 8 février, 14 mars

Information sur la gestion des crues: suite aux crues de 2015 et 2016, le SEBB s'est doté d'un système de surveillance et de mesure des niveaux d'eau afin de pouvoir alerter les Communes sur des éventuelles variations pouvant occasionner des inondations. Ainsi, début novembre, 4 stations ont été installées sur le Cosson.

Pour en savoir plus:
Syndicat d'Entretien du Bassin du Beuvron (SEBB)
www.bassin-du-beuvron.com
02.54.46.49.67.

Rappel sur l'entretien régulier d'un cours d'eau

Pourquoi l'entretien des cours d'eau est important ?



Photos avant et après intervention

Les cours d'eau et leurs alentours (zones humides) constituent des supports de vie (habitat, nourriture, reproduction) pour de nombreuses espèces : oiseaux, poissons, amphibiens, petits et grands mammifères... Il est important de préserver ou de restaurer des milieux diversifiés, non pollués, favorables à cette biodiversité.

La présence de végétation, en bord de cours d'eau, limite considérablement l'arrivée des éléments polluants dans la rivière par ruissellement et le système racinaire permet de maintenir la berge.

Le bon entretien des bords de cours d'eau est essentiel pour limiter les inondations. En effet, la présence de troncs, branchages ou autres objets dans le cours d'eau ou à proximité peut, en cas de crue, se retrouver bloqué au niveau des ponts et augmenter les hauteurs d'eau en amont.

Qui doit entretenir les cours d'eau ?

Le Cosson est un cours d'eau non domanial, c'est-à-dire qu'il appartient aux propriétaires des deux rives. Si les deux rives appartiennent à des propriétaires différents, chacun d'eux a la propriété de la moitié du lit, suivant une ligne que l'on suppose tracée en son milieu. Le propriétaire riverain a l'obligation d'en assurer l'entretien régulier.

Le SEBB peut intervenir sur demande du propriétaire riverain ou dans le cas d'une mise en demeure (signalement de la chute d'un arbre). L'intervention reste à la charge du propriétaire riverain.

Les travaux en cours d'eau sont réglementés.

Il est, par exemple, interdit d'utiliser des désherbants chimiques. Les interventions mécaniques sont soumises à un accord de l'administration après une procédure d'autorisation ou de déclaration préalable.



L'étude centre-ville

Un travail participatif et ambitieux pour dessiner la ville de demain

La ville a lancé, en août dernier, une étude pour reconquérir le centre-ville de La Ferté Saint-Aubin. Elle permettra de définir des modalités d'actions en termes d'aménagement. Le bureau d'études SIAM CONSEILS, en partenariat avec l'agence de paysagistes TendreVert, Akhos experts en stratégie commerciale, l'atelier d'architecture Poinville et le bureau d'études techniques Inévia spécialiste en VRD, se sont vus confier cette mission.

Elle est axée sur la polarité Nord, le centre-ville - « La Ferté » mais prend en considération les dynamiques globales de la Commune et notamment l'articulation avec l'offre commerciale du pôle de la Pomme de Pin/Saint-Aubin.

Habitat, commerce ou stationnement, une réflexion globale sur la dynamique locale

La « reconquête » du centre-ville doit englober tous les aspects : caractéristiques et potentiels de l'**habitat**, **dynamique commerciale**, structure de la ville à travers ses **espaces publics** (rues, places, espaces verts...), organisation et fonctionnement des déplacements et du **stationnement**, place du tourisme...

Cette étude doit aussi s'inscrire dans la continuité du SCOT, Schéma de COhérence Territoriale (SCOT), arrêté le 15 octobre dernier. Ce document mentionne notamment dans ses objectifs :

- La nécessité d'accueillir environ 50 % des nouveaux logements dans les enveloppes urbaines existantes,
- L'anticipation des besoins des populations,
- La diversification de l'offre et des catégories de logements,
- Et l'aménagement des abords de la gare pour en faire un lieu multimodal.

Une étude partagée

Afin de compléter les premières observations et connaître précisément les enjeux du territoire, le bureau d'études a rencontré le notaire et des agents immobiliers et organisé des enquêtes auprès des commerçants et des usagers.



Des ateliers ont réuni les élus, un représentant de l'association « Les vitrines fertésiennes », deux Fertésiens tirés au sort parmi des volontaires, l'Architecte des Bâtiments de France et les techniciens de la ville autour des grands thèmes issus du diagnostic : l'attractivité de la Commune, la place du commerce, le cadre de vie ou la fréquentation routière.

Des enjeux diversifiés pour créer une nouvelle attractivité

Le dessin de la ville de demain se construit aujourd'hui à partir des enjeux que sont :

- Le renforcement de la vocation commerçante du centre-ville.
- L'amélioration de la convivialité des espaces du centre-ville.
- L'amélioration du confort des circulations, notamment piétonnes, rue du Général Leclerc, de la rue Massena à la place de la Halle.
- L'amélioration de la lisibilité et l'accessibilité de l'offre de stationnements.
- La végétalisation de la ville pour des lieux plus beaux et plus confortables à parcourir.

Des potentialités à imaginer en préservant le caractère naturel et patrimonial

Plusieurs sites présentent un potentiel d'aménagement ou de requalification, tels que le secteur de la rue des Jardins, de l'ancien laboratoire et de la Halle ou celui de l'emprise SNCF autour de la gare.

D'autres se dessinent comme des lieux de densification ou de résorption de la vacance de logements ou de commerces.

Plusieurs scénarios d'aménagement de ces sites ont été amorcés en prenant en compte les besoins des habitants et la nécessaire préservation des espaces de nature et du patrimoine solognot, chacun participant à l'image et à l'attractivité de notre Ville.

Il s'agit maintenant de définir des affectations pour chaque secteur et hiérarchiser les actions dans le temps. Tous les aspects sont intégrés au scénario : possibilité d'intégrer du logement, place des activités et commerces, desserte et impact sur la circulation, besoins en stationnement...

Chaque site s'est vu attribué des enjeux précis sur lesquels il faut débattre.

Le samedi 11 janvier 2020 aura lieu la prochaine étape de cette étude. **100 Fertésiens sont invités à un atelier participatif.** L'objectif est d'échanger en petits groupes sur des hypothèses de travail et surtout que chacun puisse apporter ses idées et ses propositions.



Un scénario sur le projet du pôle gare

Les conclusions de ces échanges et de l'étude permettront de nourrir le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) lancé par la Communauté de Communes, le 15 octobre dernier, et de planifier les actions à mettre en œuvre pour rendre son dynamisme au centre de notre Commune. Le bureau d'études doit aboutir à la rédaction d'un scénario de synthèse, référence pour la réalisation du PLAN GUIDE d'aménagement.

Souhaitez-vous participer à l'atelier du 11 janvier prochain, de 9 h à 11 h 30, au gymnase Pacalet ?

Inscrivez-vous via le formulaire disponible :

- en ligne, sur le site internet de la Ville, rubrique échanger débattre/projets
- ou à l'accueil de la Mairie.

Attention, l'atelier est ouvert aux 100 premiers inscrits !



Cette étude de reconquête est complémentaire avec celle menée pour l'aménagement de la RD 2020 dans la traversée de l'agglomération, en partenariat avec le Conseil Départemental du Loiret. Cette étude porte sur le linéaire de voirie entre le rond-point de Bellefontaine et le rond-point Sud et une largeur de 100 mètres, de part et d'autre de la voie.

Les séquences identifiées doivent permettre d'apporter une réponse adaptée en termes d'aménagement de la voirie, des trottoirs, d'intégration des deux roues, de paysage et d'espaces verts ou de stationnements.

ÉTRENNES DES AÎNÉS

La distribution des étrennes est en cours depuis mi-décembre auprès des personnes inscrites, livrées selon leur choix par les élus(es) du Conseil Municipal, du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) et des membres du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Si vous étiez absents(es) lors de cette distribution, un papillon vous a été laissé pour vous permettre de récupérer ces étrennes en Mairie.

OPÉRATION « PETITS BONNETS, GRANDE CAUSE » 2019

Le 27 novembre dernier, a eu lieu, à la MASS, la remise officielle des bonnets tricotés par un ensemble de bénévoles au profit de l'association « Les petits frères des Pauvres », point final de l'opération menée conjointement par la Bibliothèque et le CCAS.

C'est en présence d'une assemblée d'une vingtaine de personnes, constituée d'élus, de représentants de l'association mais surtout des contributrices, que plus de **4 500 petits bonnets ont pu être remis**, soit l'équivalent de 900 €.

Pour chaque bouteille de smoothies vendue, coiffée de ce « bonnet », 20 centimes d'euro sont reversés à l'association caritative, œuvrant en faveur des personnes âgées isolées.

Les quatre représentants des Petits frères des Pauvres, qui avaient fait le déplacement pour l'occasion, nous ont chaleureusement remerciés pour la qualité de l'accueil et pour les dons remis, à nouveau, cette année.

Ils ont insisté sur le fait, qu'au-delà des bonnets fabriqués et de l'apport financier que cela représente pour remplir leurs missions, cette action est une réelle aventure humaine génératrice de liens sociaux.

Une collation et de nombreux échanges ont suivi les discours de remerciements; la photo de groupe a clôturé cette remise dans la bonne humeur!

Objectif 2020 : atteindre les 5 000 bonnets. Alors, n'hésitez pas à vous y mettre, vous aussi, dès aujourd'hui. Tous à vos crochets!



GALETTE FESTIVE DES AÎNÉS

Ce traditionnel après-midi festif, offert aux **plus de 71 ans et à leurs conjoints**, aura lieu **dimanche 19 janvier 2020, à partir de 14 h 30**, à l'Espace Madeleine Sologne. Il sera animé par « Madame Sacha ».

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au lundi 13 janvier, à la Maison de l'Animation Sociale et de la Solidarité (MASS), au 02.38.64.61.36 ou au 45, rue Hippolyte Martin, avec transport possible pour les personnes ne pouvant s'y rendre seules (sur inscription).

C'EST « OPEN BAR » À LA MASS

Venez nombreux ! Une soirée s'annonce ! Ouverture du « **Bar à Jeux et ses Crêpes** », **vendredi 7 février 2020, de 17 h à 21 h**, à la MASS.

Une multitude de jeux vous attend, pour vous distraire en famille, entre amis, entre ados ou simplement entre copines et copains. Rires, parties de jeux endiablées, ambiance conviviale et crêpes savoureuses garantis !

Cette animation est ouverte à tous, sans inscription préalable (enfants mineurs accompagnés d'un adulte).

Merci d'apporter une boisson ou une garniture sucrée (pâte à tartiner, miel, confiture, sucre, etc.) pour accompagner les crêpes qui sont offertes par la Maison.

Allez, 1-2-3, prêts pour une partie ? Renseignements : 02.38.64.61.36 (MASS).

ATELIERS DES FAMILLES : LES ANIMAUX DU GRAND NORD EN ESCALE À LA MASS!

Venez vivre, en famille, des activités très variées, en janvier-février prochains : création de maquettes, jeux, expériences scientifiques, ateliers cuisine, contes, bricolage... Venez rencontrer les élans, ours blancs, morses, pingouins, baleines, huskies... dans un univers glacial mais une ambiance très chaleureuse ! **Programme détaillé auprès de la MASS (02.38.64.61.36).**

VACANCES DE FÉVRIER À LA MASS : PRÉPARONS CARNAVAL!



Pour découvrir « Les animaux et la légende du Colibri » et préparer Carnaval, rendez-vous durant ces deux semaines de vacances et tous les mercredis du mois de mars : création de masques, costumes, accessoires, décors, initia-

tion aux maquillages, mise en sachet des confettis, etc.

Tout un programme d'animations vous attend à la MASS (info. : 02.38.64.61.36).

FRIPERIE DE PRINTEMPS

Mercredi 4 mars 2020, de 8 h 30 à 17 h, retrouvez les bénévoles de la MASS et venez dénicher les

vêtements qui vous accompagneront tout au long de ce printemps.

SEMAINE DE SENSIBILISATION AU HANDICAP

Du 9 au 14 mars 2020, des moments ludiques et conviviaux seront proposés aux scolaires, professionnels et grand public pour vous sensibiliser à la situation du handicap.

Participez nombreux à ces animations, gratuites

pour la plupart, en accueil libre ou sur inscription selon le cas.

Renseignements : 02.38.64.61.36 (MASS) et programme complet et communication spécifique sur les réseaux habituels.

CARNAVAL :

« LES ANIMAUX ET LA LÉGENDE DU COLIBRI »

Vous avez été presque 400 à voter pour le thème du Carnaval : merci pour votre contribution !

C'est celui des « Animaux » qui a remporté le plus de voix, que nous avons choisi de compléter par « La légende du Colibri ».

Le Carnaval aura lieu le **4 avril 2020 et partira de la MASS**. Comme chaque année, il sera précédé d'un atelier maquillage (gratuit) et un sachet de confettis sera remis en échange d'un gâteau* ou d'une boisson*, pour constituer le goûter partagé servi à l'arrivée du cortège et après la fameuse « bataille de confettis » !

Vous souhaitez aider à préparer Carnaval ? Lors

des préparations ou le jour même ? Vous souhaitez impliquer votre groupe ? Alors, sans hésiter, contactez-nous !

Nouveauté : Concours du plus beau gâteau ! Avis aux cuisiniers et créateurs en herbe : décorez votre gâteau, en lien avec le thème, et remportez le prix du plus beau gâteau carnavalesque (info. : 02.38.64.61.36 – MASS).

* *Sensibles à l'environnement, nous apprécions votre choix de gâteaux et boissons « fait maison », « zéro déchets » ou produits localement.*

CAMPAGNE D'INSCRIPTIONS SCOLAIRES POUR LA RENTRÉE 2020/2021

Elle se déroulera **du lundi 17 février au vendredi 6 mars 2020 inclus**, auprès du Service Accueil des familles et vie scolaire, en Mairie (horaires d'ouverture).

La gestion des inscriptions des élèves dans les écoles publiques est l'une des missions exercées par la Ville. Tous les enfants habitant la Commune sont admis dans les écoles fertésiennes. L'inscription à l'école n'a pas à être renouvelée tous les ans. Elle est reconduite de manière automatique à chaque rentrée scolaire.

En revanche sont concernés, les enfants nés en **2017** qui feront leur rentrée en 1^{ère} année de maternelle, ceux nés en **2014** entrant en cours préparatoire et ceux dont les parents viennent d'emménager sur la Commune.

Le passage en Mairie, muni du livret de famille et d'une facture de moins de 3 mois (quittance de loyer, facture d'eau, de téléphone, etc.), vaut pré-inscription. La confirmation d'inscription sera transmise aux parents par courrier postal à l'issue de la commission d'affectation scolaire qui se réunira après les vacances de printemps. Il leur appartiendra ensuite de prendre rendez-vous auprès de la direction de l'école, en vue de l'admission définitive de l'enfant.



DÉLAIS DE RÉSERVATION DES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES ET DE LOISIRS

Pour rappel, les réservations, modifications et/ou annulations de ces accueils doivent être effectuées, à l'avance, via l'Espace Famille. Cependant, les délais de réservation diffèrent selon les périodes :

- **Accueil périscolaire matin et soir en période scolaire** 5 jours
- **Accueil de loisirs le mercredi** 5 jours
- **Accueil de loisirs pendant les petites vacances** 10 jours
- **Accueil de loisirs pendant les grandes vacances** 15 jours

Les réservations pour les petites vacances scolaires sont ouvertes **un mois avant le 1^{er} jour des vacances** (dans la limite des places disponibles).

Les 2 Centres de loisirs ont une capacité d'accueil de plus de 160 enfants, cependant le nombre d'enfants réellement accueilli dépend du nombre d'animateurs présents, conformément à la réglementation. **Au-delà de cet effectif, votre enfant peut être amené à figurer sur une liste d'attente.** Aucune modification et/ou annulation des réservations n'est possible en deçà de 10 jours.

Pour mémoire, le règlement intérieur des activités périscolaires et extrascolaires, en vigueur depuis la rentrée de septembre 2019, est téléchargeable sur l'Espace Famille et à disposition dans les structures d'accueil.

MENU VÉGÉTARIEN DANS LES CANTINES SCOLAIRES

L'article 24 de la loi **Egalim**, du 30 octobre 2018, impose l'expérimentation, pendant 2 ans, d'un menu végétarien hebdomadaire dans les restaurants scolaires.

La mise en œuvre interviendra dès janvier 2020 sur les 3 restaurants scolaires, en collaboration avec le prestataire de fourniture des repas, sachant que la collectivité proposait déjà, occasionnellement, ce type de repas.

L'objectif est d'évaluer l'impact sur le gaspillage alimentaire, les taux de fréquentation et le coût des repas. En effet, la part « viande, poisson, œuf » représente, au niveau national, près de 50 % du coût de ce gaspillage. Les résultats de l'expérimentation seront transmis au Parlement au plus tard six mois avant son terme.

Un groupe de travail du Conseil National de la Restauration Collective (CNRC) sera chargé d'élaborer un document de référence, rappelant le cadre de cette expérimentation et définissant ses modalités de mise en œuvre.



« LES MILLE ET UNE VIES D'ALI BABA »

Après « Mamma Mia » en 2018, l'association chorale « Ménestrellia », de Ménestreau-en-Villette, présentera une nouvelle comédie musicale le **samedi 29 février 2020, à 15 h et à 20 h 30, à l'Espace Madeleine Sologne.**

Il s'agit de : « Les Mille et une vies d'Ali Baba » de Thibaut CHATEL et Fabrice ABOULKER. Ce spectacle intergénérationnel, haut en couleurs, fait intervenir des choristes, des jeunes solistes et des jeunes danseuses, où se succèdent cupidité et stupidité, amour et humour, et où défilent des personnages aussi drôles que tordus. Mélange de Broadway et des Mille et une Nuits, drôle et légère, cette comédie savoureuse, mise en scène par Ismaël GUTTIEREZ, avec des chorégraphies de Graziella POULARD, est dirigée musicalement par Jean-Claude CHEVILLON.

Billets : 12 € et 8 € (-16 ans) disponibles à l'Office du Tourisme (02.38.64.67.93) et le jour du spectacle.



MARCHE DE LA CHANDELEUR

Dimanche 2 février 2020, rejoignez les organisateurs de cette traditionnelle marche et suivez les parcours fléchés (5, 11, 15 et 25 km). Ils vous permettront d'apprécier la quiétude de la Sologne et de vous arrêter aux points de ravitaillement, où vous retrouverez toute la convivialité habituelle de cette manifestation. À l'issue de la marche, vous pourrez apprécier crêpe et jus de pomme, offerts comme de coutume.

De 6 h 30 à 10 h 30, selon le parcours choisi, rendez-vous à l'Espace Madeleine Sologne.



Animations...

EN JANVIER

L'HARMONIE MUNICIPALE FÊTE LA TROMPETTE

À la Maison de la Musique

Dimanche 19 janvier, à 16 h : concert des Esquisses Musicales n° 2 et 3 (ensembles en devenir) et "Sam Jazz", avec vœux de l'Harmonie et remise des diplômes 2019.

Samedi 1^{er} février, à 15 h 30 : musique de chambre « Autour du piano ».

« Festival des Cuivres » à l'Espace Madeleine Sologne

3^{ème} édition de ce festival qui met les cuivres et la trompette à l'honneur au travers de deux rendez-vous/concerts, en ce mois de janvier :

■ **samedi 25, à 17 h 30**, les trompettes sonneront au cours de ce concert intitulé « Trompettes en Fête ».

■ **dimanche 26, à 15 h 30**, c'est la « Compagnie des Cuivres de Sologne », ensemble de cuivres et percussions de l'Harmonie et la classe de percussions fertésienne qui partageront la scène.

Entrée libre pour ces concerts, dans la limite des places disponibles (informations : 02.38.64.12.72).



BAL DE LA SAINT-VALENTIN

Le Comité des Fêtes, en partenariat avec la Municipalité, organise traditionnellement cet après-midi dansant, sous le signe de la Fête des Amoureux, **dimanche 9 février 2020, de 15 h à 20 h**, à l'Espace Madeleine Sologne.

Ce bal sera animé par Bruno Dubois et son Orchestre Equinoxe.

Buvette et vente de pâtisseries ; Billet sur place ou réservation sur plan : Office de Tourisme (02.38.64.67.93) ; Entrée : 12 € et 8 € (tarif réduit sur présentation d'un justificatif : personne handicapée, demandeur d'emploi).



Vendredi 10, de 14 h à 17 h, salle Michel Petit : Les petits voyages de Camille « Le désordre des Passions »



Du 10 janvier (au 8 février) : « Un regard commun », exposition de Floriane et François Bonnemaïson

Des souvenirs, des détails, des petits plaisirs, de simples choses... Et sur tout cela un regard commun.

Le regard de deux passionnés d'art, qui ont voulu par la photographie ou l'illustration à l'encre de chine, immortaliser des instants éphémères.

François et Floriane Bonnemaïson vous invitent à travers cette exposition à vous mettre en immersion, contempler, vous projeter... Et si vous preniez un instant pour venir poser votre regard ?

Vernissage, en présence des artistes, vendredi 10, à partir de 18 h 30.

Samedi 11, de 10 h 30 à 16 h 15 : Journée Zen « Corps et liens », animée par Evelyne Brossier, praticienne en Gestalt-thérapie

- De 10 h 30 à 12 h : atelier de sensibilisation au massage bébé (jusqu'à 9 mois)
- De 13 h 30 à 14 h 45 : atelier communication parents/adolescents
- De 15 h à 16 h 15 : atelier conscience et développement de soi (adultes)

Philosophie des ateliers : Le lien est précieux. Il est aux fondations de nos existences. Le corps est toujours présent dans les relations, comme il est au cœur de la vie, bien avant le mental et le langage. Redonnons-lui une vraie place dans la relation !



Samedi 18, à 10 h 30 : « Roule ma Boule », théâtre d'objets pour tout-petits, à partir de 6 mois, avec Ingrid Tegzey

Je m'appelle Boule. Je suis une petite boule, une petite boule de rien du tout, j'arrive de très loin. De là où il y a des milliers de planètes, des milliers d'étoiles et je viens de toucher Terre. C'est beau. Tout est beau. Tellement beau. L'aventure peut commencer...



Samedi 18, de 18 h à 0 h : Nuit de la lecture



Trois nuits à la bibliothèque exclusivement réservées aux doudous !

Tu as entre 3 et 6 ans ? Viens déposer Doudou à la bibliothèque **mercredi 15 janvier**. Il restera faire 3 dodos à la bibliothèque alors que tu rentreras dormir dans ta maison. Si tu ne peux pas te séparer de ton doudou, apporte-nous ta deuxième peluche préférée !

Samedi 18 janvier, à 16 h, viens rechercher Doudou à la bibliothèque. Après un petit goûter, nous te raconterons les folles aventures vécues par Doudou et ses amis en ton absence. Tu pourras ensuite repartir avec Doudou, bien sûr, mais aussi avec le livre souvenir de ses 3 nuits passées à la bibliothèque.



De 18 h à 19 h : La mystérieuse nuit des doudous, un rêve éveillé pour petites et grandes oreilles, à partir de 3 ans

« La nuit, pendant que tu dors, ton doudou se réveille doucement et vit des aventures merveilleuses. Chut ! C'est un secret bien gardé, mais ouvre bien tes oreilles, je vais te raconter... »



à la Bibliothèque

De 20 h 30 à 0 h : Murder-Party, séance de dédicace et sieste acoustique énigmatique jusqu'aux 12 coups de minuit !

Des énigmes à résoudre, un suspense haletant, une Murder Party familiale, musicale et très conviviale pour détectives débutants ou chevronnés, en compagnie de la romancière, Catherine Secq, et d'invités surprise ! Rires et frissons 100 % garantis !



EN FÉVRIER

Samedi 1^{er}, à 10 h 30 : Tralalire, histoires pour petites et grandes oreilles, à partir de 2 ans



Mercredi 5, à 18 h 30 : Comité de lecture « Les mots pour le dire »
Découvrez les meilleurs romans de ce début d'année 2020 !



Samedi 8, de 13 h 30 à 16 h : Séance d'hypno-relaxation, suivie d'un atelier de bibliothérapie créative « L'âme des objets »

Offrez-vous une parenthèse de 2 h 30 pour vous ressourcer et vous recharger en énergie au coeur de l'hiver ! Floriane vous proposera 30 minutes d'hypno-relaxation qui vous permettront de vous relaxer et de libérer votre créativité ; nous prendrons ensuite place autour de la table pour un atelier de bibliothérapie dont l'exposition « Un regard commun » sera le fil conducteur...

Atelier limité à 12 places, uniquement sur inscription.



EN MARS

Vendredi 6, de 14 h à 17 h, salle Michel Petit : Les petits voyages de Camille « Le désordre des Passions »



Vendredi 13, à 18 h 30 : « Les petits bonnets », lecture parlée/chantée par Pascaline Hervé, dans le cadre de la journée internationale des droits des femmes

« Les Petits Bonnets » nous conte, dans une langue crue et sensuelle, l'histoire d'ouvrières

du textile qui se révoltent dans une usine de soutiens-gorge. Les trois personnages – complétés par une narratrice qui endosse également le rôle d'une Madame Loyale – parlent, mais aussi chantent et réalisent des performances de danse ou de cirque.



Le spectacle ne choisit donc pas entre le théâtre musical et le cirque, comme elle ne choisit pas entre la pièce de théâtre, le scénario de mise en scène et le théâtre-récit épique. Elle articule au contraire ce que, trop souvent, on oppose et simplifie : l'érotique et le politique, le poids du quotidien et l'aspiration utopique, la vie sociale et la vie imaginaire, le tragique et le jeu, la fiction et le document, les vérités de l'oppression et les vérités de l'émancipation...

Du 14 au 20 : Exposition du collectif Egalit'Art, dans le cadre de la journée internationale des droits des femmes

Avec les artistes Gwendoline Dolbeault, Sylvie Marc, Noëlle Mirande, Maïté Oyallon, Isabelle Thion et Sylvie Turlais.



Du 16 au 22 : Semaine de la langue française et de la francophonie

Une grande soirée slam avec Sadou Mané, une dictée intergénérationnelle, **découvrez le programme complet** du millésime 2020, en version papier et sur internet, **à partir du 2 mars !**



Samedi 21, de 10 h 30 à 11 h 30, auditorium : Yoga en famille, animé par Christine Lang de l'association Yoga Papillon



Samedi 21, de 14 h à 16 h : Conférence interactive {L'AMOUR DANS TOUS SES ÉTATS !}

Des histoires d'amour impossibles à l'amour inconditionnel, une intervention interactive animée par Karine Fernandés, formatrice et coach en développement relationnel, pour parler sans jugement et sans tabou de nos différents types d'expériences relationnelles dans notre parcours initiatique amoureux.



Mercredi 25, à 18 h 30 : Comité de lecture « Les mots pour le dire »



Samedi 28, à 10 h 30 : Tralalire, histoires pour petites et grandes oreilles, à partir de 2 ans



Samedi 28, à 14 h, auditorium : Brind'Zic spécial guitare électrique, avec la participation exceptionnelle de Grégory Lucas

Les décibels envahissent l'auditorium pour le 1^{er} rendez-vous de l'année avec Gabrielle Brémont, votre rockeuse de diamant fertésienne préférée !



Et toujours...

Jusqu'au vendredi 20 mars, retrouvez-nous tous les vendredis à 17 h pour « **1 livre, 1 thé** », la pause cocooning et littéraire incontournable des froides journées d'hiver, 100 % made in La Ferté !



Toutes les animations proposées sont gratuites et ouvertes à tous, inscrits ou non à la bibliothèque. Le nombre de places étant limité, la réservation est fortement conseillée par téléphone au 02.38.76.63.27 ou par courriel à bibliotheque@laferte.org.

Vos rendez-vous culturels du 1^{er} trimestre 2020 à l'Espace Madeleine Sologne

Le Service culturel vous rappelle les prochaines dates de sa programmation, annoncées par le livret de « Saison culturelle 2019-2020 » [joint au bulletin municipal de septembre]:

Mercredi 29 janvier, 14 h 30: « Re-Création », par la Compagnie Le Grand Souk. Joyeux concert pour les enfants, à partir de 3 ans (1 h). **Gratuit.**

Il en faut peu pour être heureux! C'est Baloo qui le dit! Mais pas que... Fred Le Lay et Denis Rezard le remplacent un temps pour vous emmener, petits et grands, dans leur joyeux monde fait de musique et chansons. De Disney aux Ours du Scorff, en passant par Bourvil ou Salvador, venez chanter avec les musiciens!



Vendredi 7 février, 20 h 30: Blankass en concert, nouvel album (rock français). Concert debout; **Billetterie: 22 €** (gratuit -12 ans).

Originaires d'Issoudun, les frères Ledoux ont créé Blankass en 1990. Le groupe mélange chansons françaises, accordéon et rock rebelle. Après 7 albums et des concerts à travers le monde, ils viennent nous présenter leur tout dernier album « C'est quoi ton nom ? »



Mercredi 4 mars, 14 h 30: « Perlette goutte d'eau », concert illustré par la Cie Mécanique Tango, spectacle familial à partir de 3 ans, d'après le conte de Marie Colmont. **Gratuit.** Perlette est une jeune goutte d'eau curieuse. Elle s'ennuie dans son nuage et décide d'aller faire un tour sur la terre... Elle y fera de multiples découvertes et rencontres.



Du 26 mars au 29 mars: « JOURS DE JAZZ » - 6^{ème} édition (voir dépliant joint à ce numéro)



Judi 26, 20 h 30: « Magasin du Café » Quartet. Révélation du jazz italien, ces quatre musiciens vous offriront une véritable tornade musicale! Swing, folk, tango, rock et musique contemporaine avec accordéon et contrebasse seront au menu de ce concert très festif.



Vendredi 27, 20 h 30: « Canto Quartet ». Partez pour un voyage musical au travers des meilleurs morceaux du jazz brésilien, bien éloignés de l'éternel cliché de la samba à plumes, sous le charme de la voix sensuelle et surprenante d'Elora Antolin. Vous serez conquis!

Samedi 28, 20 h 30: « Sarah Lenka Quintet », avec « God Save the Swing » en 1^{re} partie.

Révélee au grand public à l'occasion du festival de jazz d'Enghien, elle sort son 1^{er} album, puis un 2nd et enchaîne les concerts. Venez découvrir son



nouvel album « Women's legacy », inspiré du chant des femmes esclaves afro-américaines, au timbre unique et aux interprétations très personnelles.

Dimanche 29, 15 h 30: « Olivet Jazz Band » que l'on ne présente plus! La formation locale de ces JOURS. **Gratuit;** Réservation: 02.38.64.12.72.



Tarifs: 16 € (11 € réduit); Abonnement: 32 €; **Gratuit -12 ans accompagné.**

Billetterie ouverte en Mairie, à l'Office de Tourisme à la FNAC et sur place le soir des spectacles (informations: 02.38.64.83.81).

ACTUALITÉS

PHARMACIES DE GARDE

Sous réserve de modification de dernière minute.

- du 31 décembre au 4 janvier: **DUDAL** (Ligny-le-Ribault)
 - du 4 au 11: **HÔTEL DE VILLE** (Lamotte-Beuvron)
 - du 11 au 18: **ETANGS** (St-Viâtre)
 - du 18 au 25: **DEBIGAULT** (Neung-sur-Beuvron)
 - du 25 au 1^{er} février *
 - du 1er au 8: **CABIROU** (Marcilly-en-Villette)
 - du 8 au 10: **BARDON** (Chaumont-sur-Tharonne)
 - du 10 au 15: **CAMBIER** (Jouy-le-Potier)
 - du 15 au 22: **DUDAL** (Ligny-le-Ribault)
 - du 22 au 29: **VOUZON** (Vouzon)
 - du 29 au 8 mars: **SAINT-AUBIN** (La Ferté St-Aubin)
 - du 8 au 14: **DUDAL** (Ligny-le-Ribault)
 - du 14 au 21: **CENTRE** (La Ferté St-Aubin)
 - du 21 au 28: **BEUVRON** (Lamotte-Beuvron)
 - du 28 au 4 avril: **VOUZON** (Vouzon)
 - du 4 au 6 *
 - du 6 au 11: **ETANGS** (St-Viâtre)
- Les gardes débutent à 19 h et se terminent à 9 h pour les jours mentionnés ci-dessus.
*Voir sur 3237.fr ou téléphonez au 3237 (0,35 €/mn + coût de l'appel).

VOTRE RADIO LOCALE MEGA FM 88.8

ÉTAT CIVIL

Ils sont nés

- Agathe JACQUOT, née le 17 octobre
- Pacôme PERREAU, né le 24 octobre
- Amalie FORGET, née le 29 octobre
- Enzo LETELLIER MACEDO, né le 30 octobre
- Mathis LETELLIER MACEDO, né le 30 octobre
- Manel BOUTI, née le 3 novembre
- Malia CASADO LOPEZ, née le 7 novembre
- Louise GUÉRIN, née le 28 novembre

Ils se sont mariés

- Franck GATTIN et Sylvie CATINEAU, le 9 novembre

Ils nous ont quittés

- Mireille LIGER, née PASQUIER, 90 ans, le 18 mars
- Michel GUILLAUMIN, 77 ans, le 1^{er} octobre
- Jacqueline BANEY, née DUMORA, 87 ans, le 28 octobre
- Madeleine BONY, née BRUNEAU, 92 ans, le 30 octobre
- Jacqueline ROBINET, née ROBIN, 86 ans, le 3 novembre
- Michel PARFONRY, 86 ans, le 6 novembre
- Raymonde NAINVILLE, née JOLY, 97 ans, le 7 novembre
- Marie-Thérèse TOUCHAIS, née FALVET, 77 ans, le 9 novembre
- Christiane VALADON, née DROUHIN, 92 ans, le 16 novembre
- Georges VANPARIS, 99 ans, le 19 novembre
- Claude COFFRAND, 82 ans, le 23 novembre
- Augusta DUCHÊNE, née KUNTNER, 94 ans, le 26 novembre
- Geneviève COUDRÉ, 90 ans, le 29 novembre